

 <p>Conseil de quartier Vallée de Fécamp</p>	Assemblée Générale
	<i>Salle Picpus</i>
	<i>Le 21 mars 2023</i>

Présent.e.s

Conseill.er.ère.s

Anne Hedel
 Armelle Lorier
 Marie d'Angelo
 Gérard Ludier
 Liliane Burkhalter
 Rachida el bekal
 Chantal Perraudeau
 Franck Saluden
 Heloise Menard
 Robert Coutet
 Michel Cerdan
 Patricia Pame

Membre associée :

Zelie Guignard
 Yann Renaud –
 Commission Urbanisme

Excusées :

Véronique Robert
 Nathan Dubois

Habitants-es du 13 rue de la brèche aux loups

Gilbert Degaine –
 Stéphanie Degaine
 Annie Mans –
 Alice Ouaknine-
 Jean Marc Feldgager-
 Nathalie Besnard

Pôle démocratie locale Mairie du 12^e :

Thaïs Leroux

Cabinet de la Maire du 12^e :

Non représenté

En rouge : votes de l'AG et demandes à la Mairie

En bleu : Réponses de la mairie

Ordre du jour

- Réponses aux questions posées lors des précédentes AG
- Point sur la réunion de rentrée du 8 février entre les secrétaires des CQ et la mairie du 12
- Point sur le potager Charenton
- Point espace public :
 - Problèmes posés par la fréquentation canine de la petite ceinture et des conséquences sur la biodiversité : une étude d'impact a-t-elle été réalisée ?
 - Rue de la Brèche aux loups depuis son réaménagement
 - Insalubrité autour et dans le foyer temporaire ADOMA destiné aux travailleurs émigrés situé au 21 route des Fortifications, qui accueille en partie des SDF depuis trois ans
 - Les conseiller-es ont reçu cette après-midi la réponse de la mairie
 - Compte-rendu de la dernière réunion sur le PLU
- Point financier : report en 2023 des budgets votés en 2022 ; vote d'une enveloppe de principe de 700€ pour le cinéma itinérant ; vote des budgets 2023
- Renouvellement des CQ et du secrétaire
- Questions diverses

• **Renouvellement des CQ et du secrétaire**

Michel Cerdan secrétaire du Conseil de Quartier de la Vallée de Fécamp depuis 10 ans explique sa volonté de laisser sa place en tant que secrétaire et remet sa démission., toutefois, il souhaite rester conseiller.

Michel explique sa décision par plusieurs motifs

- La dégradation constante de la démocratie participative : Budget Participatif détourné par les services techniques, “bunkerisations” de la Mairie du 12eme : impossibilité du débat sur les aménagements (parodie de concertation sur la Place Daumesnil, changement incessants des plans de circulation,..)
- Le véritable sabotage des initiatives du Conseil de quartier, comme l’empêchement par la DEVE de sécuriser et aménager le potager Charenton Jardiniers, conduisant à l’abandon du programme de plantations participatives lancé dès 2013 par notre Conseil de quartier. IL fait part de sa tristesse, sa déception et sa colère d’être ainsi méprisé par des élu.e.s si peu respectueux de leurs engagements électoraux;
Il remercie les conseillères et conseillers avec lesquels il a partagé de longues heures de travail bénévole et obtenu de belles victoires pour les habitants (bus 87, aménagements des écoles, plantations de rue,..)

Les conseillers et conseillères remercient Michel pour son travail et partagent son amrtume.

Aucun candidat pour le remplacer, le poste de secrétaire est vacant.

• **Point sur la réunion de rentrée du 8 février entre les secrétaires des CQ et la mairie du 12**

Les secrétaires des conseils de quartier de Paris 12^{ème} ont fait part de leur déception et de la perception d’un certain mépris, ceux qui entraînent une véritable démotivation des conseillé-es.

Avec notamment le fait de n’être plus invités aux inaugurations pour les projets dans lesquels ils se sont impliqués, ainsi qu’aux vœux de madame la maire.

L’absence de réponses depuis septembre 2022 aux questions soulevées en AG en temps et en heure

Thaïs Leroux indique que les réponses au dernier compte rendu qui date du 22/09 ont été communiquées ce jour.

Les conseiller-es demandent de changer le processus pour la publication des CR et faire en sorte qu’ils soient publiés

Les conseiller-es regrettent la transmission très tardive le 21 mars 2023 après-midi des réponses de la mairie aux questions posées lors des AG de septembre et novembre 2022. Ce qui ne nous a pas permis d’échanger entre nous avant l’AG du 21 mars 2023.

Les conseiller-es demandent également qu’il soit procédé au remplacement des conseiller-es qui sont absent-es et non excusé-es comme le prévoit la charte des conseils de quartiers. Cette opération devait être réalisée au deuxième semestre de 2022.

Intervention de Thaïs Leroux, le renouvellement des conseiller-es de quartier se fera en novembre 2023 ainsi qu’une révision de la charte des CQ.

• Point sur le potager Charenton

Armelle Lorier référente de la végétalisation pour le CQDVF indique qu'une visite sur site à eu lieu le 3 mars avec Victor Labeye et Lysiane Marqués chargé-es de mission, ainsi que Manon Havet adjointe aux espaces verts. Un début de réponse lui a été apporté cet après-midi par Victor Labeye au sujet des négociations en cours avec les services de la DEVE, qui proposent de faire l'entourage du Potager de la rue de Charenton avec du mobilier urbain référencé de 80 cm de hauteur avec des barrières en croix de saint André. A ce jour rien n'est validé.

Réponse du pôle démocratie locale de la Mairie du 12^e le 21 03 2023 après-midi :

Un temps de rencontre a été organisé entre Armelle Lorier et le cabinet de la Maire le vendredi 2 mars : il va y avoir une négociation avec la DEVE pour pouvoir faire repartir ce projet. Vous avez le soutien politique de l'élue et de la Maire. Nous vous tenons au courant de la suite.

• Point espace public :

1. Problèmes posés par la fréquentation canine de la petite ceinture et des conséquences sur la biodiversité : une étude d'impact a-t-elle été réalisée ?

Le CQ demande une analyse d'impacts sur la biodiversité. L'intensité de la fréquentation des chiens alors qu'ils ne sont pas autorisés de plus tenus sans laisse, dégrade le site, les urines de chiens étant très acides détériorent la flore. Pour la faune des espèces protégées telles que le lézard des murailles, le hérissons d'Europe et le criquet mélodieux ont disparu du lieu. De plus certaines espèces d'oiseaux, comme la pie de la famille des corvidés ont changé leurs habitudes de nidification, avec pour conséquences d'aller vers des lieux plus tranquilles, avec pour effets la destruction des nids de mésanges, de rouge-gorge, de merles etc...

Les tentatives du CQ et de l'association Gar'Eden en 2022 d'aller vers les propriétaires de chiens avec des propos pédagogiques et des affiches sont mal ressentis et aboutissent à des violences verbales de la part desdits propriétaires.

2. Rue de la Brèche aux loups depuis son réaménagement

Les résidents remarquent que :

- le bas de la rue est peu végétalisée vs le reste de la rue
- les déjections canines sont importantes dans les bandes végétalisées
- le banc est squatté par les jeunes du collège pendant de nombreuses heures et tardivement ou une bande de personnes alcoolisée très bruyante
- Le bar « l'Atelier » attire des gens alcoolisés qui font leurs besoins dans la rue de la lancette
- La descente des vélos est dangereuses

Ils demandent :

- D'enlever le banc qui perturbe la tranquillité des résidents. C'est aussi une demande de l'établissement de supprimer ces bancs
- Une clé des accès de la rue par bâtiment pour ouvrir les accès en cas de déménagement ou d'urgence (Ambulances) (dans une boîte sécurisée)
- Une rue piétonne

Gymnase rue de la lancette : c'est aussi un problème de squatt avec des fermetures non respectées et du bruit. Une lettre a été adressée à la mairie sans effet. Le CQ remontera ces problèmes au GPO.

3. Insalubrité autour et dans le foyer temporaire ADOMA destiné aux travailleurs émigrés situé au 21 route des Fortifications, qui accueille en partie des SDF depuis trois ans

Au 21 rue des Fortifications : gros problème sanitaire et de salubrité. la gestion du foyer temporaire est faite par « Adoma » depuis l'hébergement de SDF depuis 3 ans sur plusieurs étages du bâtiment, les travailleurs déplorent la présence de punaises de lit, de gale et de rats. Il n'y a pas sur place d'associations ni de travailleurs sociaux pour prendre en charge les SDF pour leur réinsertion. Les réponses du bailleur ADOMA aux travailleurs qui se plaignent des nuisances sont qu'il n'est pas possible d'intervenir et de faire quoi que ce soit car c'est un foyer temporaire qui est voué à disparaître. Nous apprenons que plus d'une centaine de travailleurs de Charonne vont arriver dans le foyer temporaire pour une durée d'au moins deux ans.

Le CQ demande à la Mairie d'intervenir de manière urgente

Réponse du pôle démocratie locale de la Mairie du 12^e, le 21 03 2022 après-midi :

Nous vous remercions pour cette information, le constat ayant bien été recueilli par la Mairie qui va donc se mettre en lien avec la Direction de la Propreté et de l'Eau afin de pouvoir trouver quelle solution pourrait être apportée pour pallier à la propreté aux abords du lieu. La propreté interne n'est pas de la compétence de la Mairie. La Mairie cherche un contact dans l'équipe qui gère le lieu.

La question du CQ portant sur des problèmes de sécurité sanitaires et non de propreté interne et du ménage, la réponse de la Mairie nous paraît inappropriée.

3 bis : Changements de circulation non concertés

Les Conseiller.e.s constatent les modifications incessantes des sens de circulation et aménagements de voirie sans information des habitants et commerçants ni concertation avec les Conseils de quartier, contrairement à la Charte.

Ils soulignent les nuisances causées par ces aménagements autoritaires :

- retard de la circulation des bus 46, 87, 77 directement causés par ces aménagements
- Plaintes des PMR et personnes âgées que les circulations de deux roues hors des chaussées (ex. arrêt de bus Dugommier au milieu de voie cyclise)
- Encombrement et pollution automobile se déportant brutalement sur des rues autrefois tranquilles et sans problème.

Ils demandent que les évaluations soient faites des modifications de circulation après adaptation des usages, avant d'entreprendre de nouveaux aménagements.

Un nouveau plan de circulation affectant directement le quartier semble avoir déjà été élaboré en secret par les services et l'adjoint à la circulation, Mathieu Delmestre, avec notamment la mise en sens unique de la rue de Charenton, déportant le trafic sur les rues Michel Bizot et Wattignies devant l'école.

4. Compte-rendu de la dernière réunion sur le PLU

Le PLU a été présenté le 6 mars au conseil de Paris, les conseiller-es demandent le compte-rendu

5. Point financier : report en 2023 des budgets votés en 2022 ; vote d'une enveloppe de principe de 700€ pour le cinéma itinérant ; vote des budgets 2023

Armelle Lorier trésorière du CQ indique qu'un point budget a été fait avec Thaïs Leroux le 10 mars 2023. Le budget d'investissement n'a pas été dépensé, les travaux du potager n'ayant pu être effectué suite au blocage de la DEVE sur l'aménagement des pieds d'arbres depuis juillet 2022. Certaines dépenses d'investissements (OTRAD, Leroy Merlin, Truffaut) ont été quant à elles portées sur le budget de fonctionnement qui ressort en solde positif à 160 €. Nous n'avons pas eu de réponse sur les reports du budget d'investissements de 2022.

• Budget Financier 2023 et votes :

- Les CQ disposent d'un budget de 8 624 € en investissement :
Un montant de 700 € est proposé pour le renouvellement de matériel du Cinéma Itinérant
- Les CQ disposent d'un budget de 3 306 € en fonctionnement
Il est soumis au vote des conseiller-es
 - 700 € pour la Bagagerie.
 - 990 € pour l'arrosage des points de végétalisation cet été du CQ (rue de Wattignies, Claude Decaen, boulevard Poniatowski et rue de Charenton) par la Régie de Quartier fécamp pour 15 séances.
 - 500 € de fournitures pour la végétalisation chez Truffaut

Votes à l'unanimité (11 personnes)

Autres sujets abordés avec reprise des réponses de la Mairie des AG de septembre 2022 :

1-Chantier rue des meuniers

Anne Hedel indique que le bâtiment construit à la fin n'était pas sur le permis de construire (mais figure sur les plans) = garage à vélo qui tombe déjà « morceaux de tôle qui tombent »

Pourquoi ne pas le végétaliser ?

La suite semble commencer : 4 bâtiments de 5 étages

Nous avons reçu cet après-midi un document de Paris-Habitat « Flash Projet » sur l'avancé des chantiers de la rue des Meuniers, ainsi que la réponse du Pôle Démocratie Locale répondant à la question de l'AG du 22 septembre 2022

Question CQ du 22 09 2022 : Sur le chantier rue des Meuniers : nouveaux retards d'achèvement des travaux. Pas de nouvelle de la version définitive de la 3eme phase de densification.

Réponse du pôle démocratie locale de la Mairie du 12e : Nous vous transmettons l'info Flash sur le projet Charenton-Meuniers (transmis par mail au CQ/MA le 13 mars).

2- Nuisance sonore Yatoutpartout, la boutique est actuellement fermée.

En l'absence de secrétaire il est convenu qu'Armelle ira au GPO ou nommera un remplaçant. D'autres endroits de la rue sont aussi identifiés dans la rue par le GPO.

Question CQ du 22 09 2022 : Nuisances sonores causées par le « Yatoutpartout » rue de Wattignies : le CQ appuie la demande du collectif 12 tranquillité auprès des services municipaux et de l'Etat afin d'obtenir la fermeture de ce distributeur automatique, en raison des désordres persistants de voisinage. Ce sujet sera abordé lors de la réunion du GOP avec commissariat le 30 septembre.

Réponse du pôle démocratie locale de la Mairie du 12e : Ce sujet a pu être abordé en GPO, la MA12 avait également appuyé cette demande auprès du commissariat au vu des nuisances causées aux riverains. Cet espace étant loué par une personne privée à une autre personne privée, cela ne laisse pas la possibilité à la municipalité de pouvoir décider du choix du locataire déterminé par le propriétaire des murs. Cependant, le commissariat a pu retrouver le contact de la locataire qui ne réside pas en France : celle-ci a annoncé à la mi-novembre ne pas renouveler, a priori, son bail de location pour son Yatoutpartout.

Le cabinet a également fait le lien entre les services sociaux pour certaines personnes en errance ainsi qu'avec la Police pour les nuisances et que nous ne manquerons pas suite à ce nouveau signalement de le transmettre aux services compétents.

A noter toujours l'inquiétude sur l'installation du Marquis ainsi que l'avenue Michel Bizot (arrêt bus 87/77)

3-Cadences Bus 87/77

Réponse de la mairie à la question du CQ du 22 septembre 2022

Question CQ : Demande d'informations sur les cadences des bus 87 et 77.

Réponse du pôle démocratie locale de la Mairie du 12e : La demande a bien été transmise aux services afin de tenter de prendre attache avec la RATP sur ces bus dont les rythmes ont pu être perturbés pour cause de travaux. La RATP a été relancée en février 2022. Est-ce toujours un problème d'actualité ?

Le problème est toujours d'actualité d'après les usagers surtout qu'il met maintenant plus de temps à atteindre la station Gare de Lyon

4- Question d'une conseillère invitée :

Quand la rue de Charenton va-t-elle passer en sens unique de Taine à porte de Charenton ?
Le CQ n'a pas d'information à ce sujet et demande à la Mairie de partager les informations

5- Danger à la sortie des écoles rue de Charenton :

Réponse du pôle démocratie locale de la Mairie du 12^e reçu le 21 03 2023 :

Des points écoles existent au niveau de ces deux écoles. Néanmoins la DPMP rencontre aujourd'hui d'importantes difficultés de recrutement. Nous nous mobilisons pour renforcer l'attractivité de ces postes et faire connaître leur existence auprès du public afin d'espérer les pourvoir plus rapidement. Pour ce faire, la Direction de la Police Municipale et de la Prévention intensifie la campagne de recrutement auprès de ses partenaires (Pôle Emploi, les Missions locales, les Régies de quartiers), lors des forums de l'emploi et des événements de proximité (fête des associations, des parcs et jardins) et renforce la campagne d'affichage sur les panneaux de communication de la Ville. Les Conseillers et Conseillères de quartier pourraient également nous être d'une grande aide dans cette démarche en relayant également cette communication (support de communication de cette campagne = Flyer tranquillité école). En parallèle, la DPMP poursuit ses actions visant à déprécier et renforcer l'attractivité de ces postes par l'intégration progressive et contractuelle de ces agent-es, actuellement vacataires, au sein de la Direction. Enfin, ponctuellement et dès que cela est possible des policier-es municipaux-ales peuvent être amenées à effectuer de passage aux horaires d'entrée et de sorties des écoles pour assurer la sécurité et verbaliser les mésusages sur l'espace public. Ce point-école pourrait en bénéficier si la situation devait se prolonger durablement, ce que nous ne souhaitons pas.

Les conseillé-es du CQDVF demandent à ce que les feux rue de Madagascar/rue de Capri/rue de Wattignies soient re-réglés.

6- Budget participatif rue de gravelle : réponse attendue car le projet n'a pas été réalisé

Question CQ du 22 09 2022 : Lauréat du Budget participatif, les plantations d'arbres rue de Gravelle sont indiquées comme « réalisées » sur le site officiel du Budget participatif mais rien n'a été fait

Réponse du pôle démocratie locale de la Mairie du 12^e le 21 mars 2023 :

Nous n'avons pas d'informations à ce stade mais demandons aux services concernés pour revenir ultérieurement vers vous.

Problème du clou du budget participatif rue de Wattignies évoqué de nouveau

7-Place Felix Eboué

Demande de sécurisation de la fontaine : avec des grilles ?

Cette concertation a été un simulacre. La réunion de restitution était aussi un simulacre.

Réponse : des habitants précisent que les ateliers n'étaient pas concluants alors qu'ils étaient dans une démarche constructive.

La personne n'a pas été convoquée au Commissariat mais il s'agissait d'une discussion sur la rue de Wattignies et le plan de circulation principalement.

La pétition était scotchée sur la porte cochère de mme la maire.

8- Le 22 mars après-midi : la régie de quartier et le Centre Social de la CAF rue de Charenton organisent une visite patrimoniale du quartier. Installation des QR code demain après-midi. RDV au centre social de Charenton à 14h.

- **Participation au vide-greniers rue Edouard Robert :**
le 13 mai 2023

Votes à l'unanimité (11 personnes)

- **Point sur le CONTRAT DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ D'ARRONDISSEMENT,**
avant adoption en Conseil d'arrondissement en Juin 2023

Ce sujet n'a pas été abordé par manque de temps, il sera reporté à la prochaine AG

La copie d'un courrier et d'une pétition de la copropriété 27 rue de Wattignies adressés à madame la Maire pour une demande de rendez-vous, nous est donné lors de la séance. Cela concerne les nuisances générées par le terrain de sport Denise et Robert Gamzon.

Fin de l'AG à 21 heures